

UNIV. NOUVELLE CALEDONIE	Référence GALAXIE : 4190
---------------------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	PRAG0130
Référence GESUP :	0130
Discipline :	H1500 - Physique - chimie
Profil :	Professeur agrégé ou professeur certifié à pourvoir au Département des Sciences et Techniques
Implantation du poste :	9830445S - UNIV. NOUVELLE CALEDONIE
Localisation :	NOUMEA
Code postal de la localisation :	98800
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	Nima ABDILLAHI
N° de téléphone :	Gestionnaire
Email :	00 687 29 00 22 00 687 29 00 21 recrutement@unc.nc
Date d'ouverture des candidatures :	02/09/2025
Date de fermeture des candidatures :	03/10/2025, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/02/2026
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

VACANCE DE POSTE		
	Un professeur agrégé ou certifié Section CNU <i>Et/ou Discipline Physique Chimie</i>	
	<u>Date de prise de fonction</u> Vacant à partir du 1 ^{er} février 2026	<u>Mode de recrutement</u> Affectation soumise à durée de séjour d'une durée de 2 ans

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC est depuis août 2023 lauréate de la troisième vague du très sélectif appel à projets ExcellencES avec son projet "Diversités", bâti sur sa singularité institutionnelle, son ancrage en Nouvelle-Calédonie et embrassant les diversités, biologiques, culturelles et linguistiques de Nouvelle-Calédonie.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 700 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 3 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouvelle en province Sud et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

Profil recherché :

La personne recrutée effectuera son service pour moitié en Physique et pour moitié en Chimie et doit donc présenter un profil aussi pluridisciplinaire que possible.

Ses enseignements seront partagés entre plusieurs unités d'enseignements de physique et chimie de la licence « Physique-Chimie », unités d'enseignements qui sont mutualisés avec d'autres parcours (Sciences de la Vie et de la Terre, Mathématiques).

La personne recrutée s'investira activement dans le cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), en y effectuant notamment des colles et des enseignements spécifiques.

La personne recrutée sera susceptible d'assurer des enseignements dans les nouvelles formations orientées vers les domaines de la santé, de l'agroécologie ou de la transition énergétique.

Des compétences en informatique telles que la programmation en python par exemple seraient un plus pour intégrer les activités de simulations aux enseignements de physique ou de chimie.

Activités d'enseignements :

En chimie, comme en physique, les besoins en encadrement se situent dans la formation commune de base (cours magistraux, enseignements dirigés et travaux pratiques). L'enseignant recruté participera aux enseignements de chimie (thermochimie, chimie des solutions, chimie inorganique et chimie théorique...) et de physique (mécanique, électromagnétisme, électricité, thermodynamique ...).

Contacts utiles :

Mathieu BUFFET, directeur du département des sciences et techniques : mathieu.buffet@unc.nc

Nicolas LEBOUVIER, Jean-Marc BOYER, référents disciplinaires : nicolas.lebouvier@unc.nc , jean-marc.boyer@unc.nc

Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : recrutement@unc.nc

Nima ABDILLAHI, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement@unc.nc

Les dossiers de candidature (pièce d'identité, curriculum vitae, lettre de motivation, arrêté justifiant le classement, arrêté de la dernière affectation et le cas échéant, justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) sont à déposer directement dans GALAXIE/VEGA <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/index.jsp>

au plus tard le 03/10/2025

Conditions pour bénéficier d'une affectation soumise à durée de séjour en outre-mer

- **Etre PRAG ou PRCE titulaire** et justifier d'une affectation d'une durée minimale de deux ans hors des territoires de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna, sauf pour l'agent dont le centre des intérêts moraux et matériels se situe en Nouvelle-Calédonie.

Modalités d'accueil dans le supérieur des PRAG-PRCE titulaires en affectation soumise à durée de séjour

(décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996)

- **Séjour de 2 ans renouvelable 1 fois**, sur demande de l'enseignant-e et après accord de l'UNC
- **Indexation à 1,73** de la rémunération, des primes et indemnités¹
- **Perception d'indemnités d'éloignement** : 1 fraction de 5 mois de traitement indiciaire brut, majorée de 10% au titre du conjoint et de 5% par enfant à charge, par année d'affectation (4 fractions maximum)
Conditions d'éligibilité : avoir accompli un service de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité avant le début de l'affectation (décret n° 96-1028 du 27 novembre 1996)
- **Perception d'Indemnités de Frais de Changement de Résidence (IFCR)** pour les enseignants en position d'activité au moment de leur affectation, comprenant :
 - les réquisitions aériennes (billets d'avion) prises en charge à 80% pour l'enseignant-e et les membres de sa famille (conjoint et enfants à charge)
 - un montant forfaitaire perçu dans les semaines suivant l'arrivée en Nouvelle-Calédonie, versé par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en fonction de la composition familiale :

	Montant	Total perçu
Enseignant-e	7 948 €	7 948 €
Conjoint	5 045 €	12 993 €
Par enfant à charge	937 €	13 930 €

Conditions d'éligibilité (décret n° 98-844 du 22 septembre 1998) : justifier d'un service d'au moins cinq années avant l'affectation en Nouvelle-Calédonie

- **Perception d'un remboursement partiel de loyer** calculé en fonction du montant de la location hors charges, de l'indice de rémunération et de la composition familiale (décret n° 82-1237 du 25 novembre 1985)
- **Octroi d'un congé administratif** de 2 mois désindexé à l'issue d'une affectation de 2 ou 4 ans (décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996)

¹ Sauf situations particulières prévues par la réglementation